

JE ME LANCE EN MICRO-ENTREPRISE !

COMMERCE / SERVICES
RDV Conseil Expert
Des réponses à vos questions
spécifiques



Vous avez envie de créer votre entreprise pour tester une idée en minimisant les risques ? Le régime de la micro-entreprise est fait pour vous, mais attention aux pièges... La création de votre entreprise implique d'obtenir des réponses techniques pour concrétiser votre projet : modèle économique, validation du statut juridique, financements possibles, démarches administratives, viabilité du projet.

VOTRE SOLUTION CCI

Les experts de la CCI Pau Béarn vous informent sur la micro-entreprise, vous aident à immatriculer l'entreprise et vous accompagnent à toutes les étapes post création.

Le conseiller expert de la CCI construit un parcours personnalisé selon vos besoins ou votre niveau d'avancement :

VOUS N'ETES PAS IMMATICULE

- Rappel du fonctionnement d'une micro-entreprise
- Point sur les obligations comptables et fiscales
- Assistance à l'immatriculation (dossier Acre, Urssaf)

VOUS ETES IMMATICULE

- Création du compte Urssaf pour les déclarations sociales et du compte professionnel Impôt
- Calendrier et aide aux déclarations
- Passage à la TVA ou changement de régime
- Analyse de la rentabilité



- Parcours sur-mesure
- Un interlocuteur unique, expert dans la création d'entreprise
- Mise à disposition de la boîte à outils Création (Modèle de facture, devis, livre de recettes/dépenses...)

OBJECTIFS

- Obtenir rapidement des réponses à mes questions !
- Sécuriser mon projet !
- Mettre en œuvre ma feuille de route jusqu'au lancement de mon entreprise !
- Faciliter la gestion administrative

PUBLIC CONCERNE

- Porteur de projet
- Créateur, repreneur

MODALITÉS

Prise de rendez-vous avec le conseiller
au 05 59 82 51 41

TARIF :

- 1 RDV Expert : 75€ TTC
- Pack 3 RDV Expert : 180€ TTC
(au lieu de 225€)
- 1 RDV Expert + Immatriculation : 130€ TTC
(au lieu de 145€)

Contact

Service Création

05 59 82 51 41

entreprendre@pau.cci.fr